

“ Nous espérons ainsi transmettre des données générales aux travailleurs immigrés sur les droits existants... {page #2}



“ Il est très important que les immigrés puissent s'intégrer économiquement, socialement e culturellement dans les sociétés d'accueil... {page #5}

## Editorial

Nous allons recommencer l'édition du bulletin de notre Département de Migrations, le Bulletin INTEGRER, qui était suspendu pendant un moment dû aux difficultés (naturelles) de l'excès d'activité syndicale et les carences conséquentes de ressources. Et celui-ci sera de la N°1 de la 2<sup>ème</sup> Série.

Depuis toujours, les mouvements migratoires et les migrants ont eus toute l'attention et la solidarité absolue de la CGTP-IN. Cependant, dans les temps présents, cette attention est encore plus importante parce que nous observons, avec l'attention et la préoccupation maximales, que les migrants sont le principal objectif du message politique de l'extrême droite pro-fasciste ou même clairement fasciste, qui les diabolisent et les transforment en «bouc émissaire» de tous les problèmes sociaux qui existent et persistent dans nos sociétés.

Ce stéréotype sur les migrants, que l'extrême droite tente de diffuser, est combattu par les citoyens démocratiques et progressistes, en commençant par les syndicalistes de la CGTP-IN, mettant en relief l'importance sociale, économique, démographique et culturelle des migrants dans les pays d'accueil et les effets positifs qu'ils ont dans leur pays d'origine.

Pour cette raison, l'existence de ce moyen de communication sociale syndical dédié et centré sur le thème des migrations e de la solidarité avec les migrants et sur la lutte contre le racisme et la xénophobie est une bonne nouvelle, non seulement pour les syndicalistes de la CGTP-IN mais aussi pour tous ceux qui font de cette problématique leur intervention militante ou civique.

Il faut ajouter que la relance de l'édition du Bulletin INTEGRER a une importance accrue dans le moment politico-syndical actuel. Elle fait partie de la concrétisation d'un projet plus vaste d'information et formation syndicale (appuyé par le Programme POISE) qui se projette dans le futur.

Effectivement, ce projet, intitulé « sensibilisation et renforcement de la syndicalisation des travailleurs des pays tiers » à l'ambition à long terme de former les militants et dirigeants syndicaux de la CGTP-IN pour qu'ils informent le immigrés au Portugal et agissent de manière plus adéquate pour défendre leurs droits et combattre la sur-exploitation pour être, en général, victimes de patrons sans scrupules.

La diffusion d'informations sur les droits et la formation pour améliorer l'action et la lutte afin d'appliquer ces droits sera essentiel dans ce projet. De cette façon, en combattant la sur-exploitation, les inégalités et le *Dumping Social*, en promouvant l'égalité et en concrétisant la solidarité et l'organisation syndicale sur le milieu de travail, nous prévenons ainsi la pénétration des idées racistes et xénophobes sur le lieu de travail, qui est un des objectifs stratégiques de la CGTP-IN. Et, ainsi, renforcer le rôle de notre confédération dans l'intégration des immigrés au Portugal.



Dans ce premier numéro de la nouvelle série d' INTEGRER, nous présentons une entrevue d'Arménio Carlos, Secrétaire Général de la CGTP-IN, nous transmettons des informations sur les objectifs et les activités prévues dans notre projet POISE, nous voulons donner un premier aperçu sur la réalité actuelle quantitative de l'immigration au Portugal et faire connaître les perspectives et l'activité syndicales de la FEVICOM (Fédération des syndicats de la Construction, Céramique et du Verre) ainsi que de la FIEQUIMETAL (Fédération des syndicats des Industries Métallurgiques, Chimiques, Électriques, Pharmaceutiques, Cellulose, Papier, Graphique, Presse, Énergies et Mines) sur leur action envers les travailleurs immigrés.

Nous donnons corps ainsi à notre objectif : faire de ce Bulletin un outil de travail syndical des militants et dirigeants de la CGTP-IN auprès des travailleurs et travailleuses immigrés/ées au Portugal – ALLONS-Y !

Carlos Trindade  
Membre de la Commission Exécutive de la CGTP-IN  
Responsable du Département Migrations

## Présentation de l'Activité "Sensibilisation et Renforcement de la Syndicalisation des Travailleurs des Pays Tiers"

Dans le Programme d'Action du dernier Congrès de la CGTP-IN l'objectif de défendre l'application effective des droits des immigrés a été confirmé et approfondi e vise les conditions d'égalité et de non discrimination au travail et au niveau social, culturel et politique et fut défendue la revendication de régularisation de tous ceux qui, comme travailleurs et travailleuses, se trouvent en situation irrégulière. Une autre orientation claire pour le travail syndical avec les immigrés continue de promouvoir leur participation dans l'activité syndicale, dans les plénières et diverses actions et luttes en visant leur syndicalisation et éventuelle élection comme délégué/ée ou dirigeant/e syndical/e. Pour aider à développer cet objectif, il a été décidé de créer une Activité spécifique dans le cadre général du Projet de la CGTP-IN appuyé par le Programme POISE (01-3726-FSE-000007).

### Objectifs

Avec cette Activité, le Département de Migrations de la CGTP-IN prétend défendre l'application effective des droits des travailleurs et travailleuses immigrants avec des conditions d'égalité et de non discrimination au travail et contribuer pour leur intégration au niveau social, culturel e politique et plus concrètement :

- 1- Promouvoir la participation des travailleurs et travailleuses immigrés/ées dans l'activité syndicale, dans les plénières et diverses formes de lutte, visant leur syndicalisation et élection comme Délégué/ée syndical/e ou Représentants pour la Sécurité et Santé du travail.
- 2- Donner les capacités aux dirigeants et délégués syndicaux pour défendre les travailleurs et travailleuses immigrés, qu'ils dépassent la méfiance qui peut exister, particulièrement de ceux qui proviennent des Pays non membres de l'Union Européenne (PALOP et autres).
- 3- Assurer l'information et la sensibilisation sur la législation du travail et de l'immigration au Portugal ainsi que sur les conditions de travail et distribuer des matériaux qui facilitent la compréhension et la participation des travailleurs/euses immigrés/ées dans l'action syndicale.

Nous espérons ainsi transmettre des données générales aux travailleurs immigrés sur les droits existants et l'importance de la syndicalisation et de l'action syndicale pour que ces droits soient réellement appliqués. Par ailleurs, donner l'information et la formation spécifiques aux militants et dirigeants syndicaux pour améliorer le travail syndical avec les travailleurs immigrés dans les entreprises ou en interaction avec les dirigeants et militants associatifs de l'immigration.

### Activites

#### 1) SEMINAIRES DE SENSIBILISATION

Sur la Législation de l'Immigration au Portugal ainsi que les Aspects de la Législation du Travail et l'Action Syndicale. Ces Séminaires ont pour objectif de transmettre les connaissances sur la Législation de l'Immigration et la Législation du travail; connaître la réalité actuelle des immigrés dans le monde du travail et dans la société portugaise; l'importance de la syndicalisation et de la lutte syndicale des travailleurs et travailleuses immigrés avec les travailleurs portugais.

Sont prévus **6 Séminaires décentralisés** de la manière suivante: 1) **Grande Lisbonne**: pour les districts de Lisbonne – Setúbal et Santarém, réalisé à Lisbonne; 2) **Alentejo**: pour les districts de Évora – Beja et Portalegre, réalisé à Évora; 3) **Algarve** : réalisé à Faro; 4) **Centre Littoral** : pour les districts de Coimbra – Aveiro et Leiria, réalisé à Coimbra; 5) **Centre** : pour les districts de **Castelo Branco – Guarda et Viseu**, réalisé à Castelo Branco; 6) **Nord**: pour les districts de **Porto – Braga - Viana do Castelo et Vila Real**, réalisé à Porto.

#### 2) MANUEL DE FORMATION

Ce sera le Manuel d'Appui aux Séminaires et aux cadres syndicaux. Il vise la promotion de l'action syndicale entre travailleurs portugais et travailleurs immigrés, favorisant leur intégration et participation dans l'action syndicale et il sera utilisé dans les Séminaires de Sensibilisation. Au travers du Manuel l'on vise transmettre des connaissances sur la réalité des travailleurs immigrés et donner des outils pour interagir, participer et lutter sur leur propre réalité, notamment su le local de travail.

#### 3) BULLETINS d'information "INTEGRER"

Les premiers Bulletins "INTEGRER" ont été édité par le Département Migrations de la CGTP-IN, et ce Bulletin est le prier de la nouvelle série, en quatre langues (portugais, anglais, ukrainien et français). Nous voulons informer sur la réalité actuelle de l'immigration au Portugal et la législation respective ; donner des exemples de bonnes pratiques syndicales sur les travailleurs immigrés; des témoignages de militants syndicaux ; données diverses, etc. De cette manière nous voulons donner suite au Bulletin INTEGRER pour permettre l'inter-liaison régulière entre la CGTP-IN, les syndicats membres et les travailleurs immigrés et les associations qui œuvrent dans ce domaine.

#### 4) Pour la DIVULGATION de cette activité nous disposons d'AFFICHES et de FEUILLETS

En quatre en quatre langues (portugais, anglais, ukrainien et français) au travers desquels nous voulons faire connaître ces Activités et rappeler les droits essentiels des immigrés au Portugal.

### Impact espéré

Nous voulons aider à résoudre les problèmes de discrimination en milieu de travail, nous espérons former le plus grand nombre possible de cadres et dirigeants syndicaux pour qu'ils puissent intervenir sur les questions de conditions sociales e de travail des travailleurs

{suite à la page 4}

## Entrevue de Arménio Carlos – Secrétaire Général de la CGTP-IN

### 1. Quel est ton sentiment, du point de vue général, sur la présence des immigrés en Europe et au Portugal ?

Ils sont les bienvenus suivant le cadre de la Déclaration Universelle des Droits Humains qui dit que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Leur présence est importante pour eux, parce qu'il peuvent ainsi espérer d'améliorer leurs conditions de vie et, ils sont nécessaire pour le Portugal et l'Europe car ils répondent à un ensemble de besoins qui découlent, notamment, du déclin démographique qui s'annonce encore plus grave. La participation des immigrés dans la société est aussi relevante car, en plus de la contribution qu'ils apportent au développement économique et social du pays, ils amènent avec eux une culture qui renforce la fonction multiculturelle, le rapprochement et la coopération entre les peuples et les pays.

### 2. Comment interprètes-tu la situation actuelle des immigrés et réfugiés qui veulent arriver en Europe et n'ont pas le même accueil dans tous les pays?

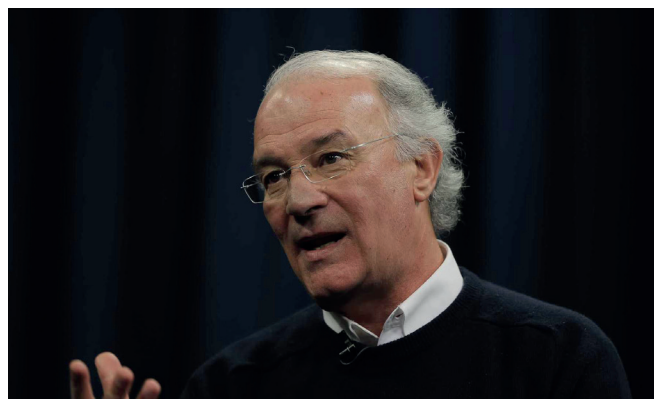
Comme un exemple de régression sociale et civilisationnelle d'un projet européen dans lequel la politique néolibérale et les intérêts économiques et financiers se superposent aux droits fondamentaux des travailleurs en général et des immigrés en particulier. Il s'agit d'un processus qu'il importe de dénoncer et de combattre. D'ailleurs le Portugal est un Pays d'émigrés et ne peut, ni ne doit, faire aux autres ce qu'il n'admet pas que l'on fasse aux siens.

### 3. Que penses-tu de l'actuelle politique d'immigration et de réfugiés de l'Union Européenne (UE)?

C'est une politique erronée et inhumaine. Erronée, parce qu'elle stimule la guerre et l'intervention de mouvements terroristes qui déstabilisent et déstructurent politiquement, économiquement, socialement et financièrement les pays victimes de ce processus avec des centaines de milliers de morts et des millions de réfugiés. Dangereuse, parce que associée au saque des ressources naturelles de plusieurs des pays attaqués, elle est passive et tolérante avec les politiques xénophobes et racistes qui se répandent sur toute l'Europe et renforcent les positions de l'extrême droite fascisante. Inhumaine parce que, en plein XXI<sup>ème</sup> Siècle, elle réintroduit les "camps de concentration" et est co-responsable pour la mort de milliers de personnes qui, en fuyant pour vivre finissent par mourir, notamment, en mer Méditerranée.

### 4. Comment interprètes-tu la situation des travailleurs immigrés dans les entreprises et leur intégration sociale, économique et culturelle au Portugal?

Pour la CGTP-IN « à travail égal doit correspondre un salaire égal ». Indépendamment de leur origine, les travailleurs immigrés doivent avoir les mêmes devoirs et les mêmes droits que les travailleurs portugais et voir reconnues leurs compétences et qualifications. Pour ça, il est nécessaire de combattre le dumping social qui affecte tout le monde (portugais et immigrés) et condamner de manière exemplaire les patrons qui, dans certains secteurs d'activité, recourent au travail d'esclave. Simultanément il faut un plus grand engagement du gouvernement, notamment par le renforcement de la capacité d'intervention de l'ACT – Autorité pour les Conditions du Travail. Mais



pas seulement. Il est aussi nécessaire d'appliquer avec plus grande célérité la légalisation des travailleurs immigrés, l'autorisation de résidence et le regroupement familial, indissociable à leur stabilité et bien être, ainsi qu'encourager la pratique et la divulgation de leurs cultures et leur participation civique à tous les niveaux de la société.

### 5. Que penses-tu des droits du travail pour les travailleurs immigrés au Portugal?

Nous continuons déficitaires en ce qui concerne l'application effective des droits. Malheureusement que ce que le gouvernement dit, ne se confirme pas toujours par ce qu'il fait! Persistent les traitements différents comme pour les « Visas Gold » et les contraintes pour le respect des droits à cause de la précarité des relations de travail et de la peur de perdre leur emploi. Il faut ici aussi intensifier l'intervention du MSU – Mouvement Syndical Unitaire, dans le cadre de la valorisation des travailleurs et du combat au modèle de bas salaires et du travail précaire que le «Paquet du Travail », récemment approuvé, prétend perpétuer.

### 6. Quelles sont pour toi les principales questions posées en terme d'action syndicale pour la sensibilisation et l'information des travailleurs immigrés ?

Connaître leur problèmes, besoins et inquiétudes personnelles et professionnelles et construire, avec eux, les propositions et garantir leur propre participation dans la dynamique revendicative et dans la vie du syndicat. La syndicalisation et l'exercice de diverses responsabilités au niveau de la structure syndicale, comme délégués ou dirigeants, assument un rôle déterminant pour la résolution de leurs problèmes. Les diverses expériences intéressantes que nous avons eues, notamment dans la décennie de 90 du siècle passé et au début de ce nouveau millénaire, et les perspectives d'arrivée de plus d'immigrés dans le pays, impliquent une attention redoublée des syndicats de la CGTP-IN. Et cela dans un cadre où l'on peut aujourd'hui constater des changements substantiels à l'origine des immigrés qui choisissent notre pays pour vivre et travailler. Il faut, de fait, travailler plus et mieux à partir du local de travail en impliquant les immigrés, comme protagonistes d'un processus de citoyenneté, dans lequel tous aient la même dignité sociale et sont égaux devant la loi.

## Entrevue de la FEVICOM (Fédération des syndicats de la Construction, la Céramique et le Verre) CGTP-IN

### **1. Comment analysez-vous la situation des travailleurs immigrés dans les entreprises de votre secteur ?**

Entre les divers secteurs industriels représentés par la FEVICOM, c'est dans le secteur de la construction civile et aussi, dans une moindre mesure, le secteur de l'industrie céramique, que les travailleurs et travailleuses immigrés sont les plus nombreux. Ces travailleurs sont chaque fois plus exposés à la précarité au travail et aux bas salaires caractéristiques de ces secteurs d'activité.

Ils affrontent très souvent le problème de la langue, ce qui rend difficile l'accès à l'information, à l'échange d'expériences avec leur collègues de travail et la participation syndicale et civique plus générale. Beaucoup d'entre eux possèdent des habilitations scolaires de niveau supérieur mais occupent des postes de travail de qualification inférieures et ainsi se perdent les savoirs et les connaissances acquises.

### **2. Que pensez-vous de leur intégration sociale, économique et culturelle au Portugal ?**

En général elle est graduelle et fortement dépendante de la stabilité d'emploi. En effet la mobilité géographique, vécue spécialement dans la construction, ne facilite pas leur intégration sociale, économique et culturelle ni la liaison stable avec le syndicat.

Leur intégration est aussi distincte au niveau du territoire national, dépendant de la région et du milieu social environnant. Dès le départ, à cause des conditions déjà mentionnées, ils affrontent plus d'obstacles d'intégration et de plus grandes difficultés d'accès aux différents niveaux de participation sociale et culturelle.

Un autre obstacle concerne la déréglementation des horaires de travail et la prolongation (souvent illégale) de la période normale de travail la nuit et en fin de semaine. Tels comme les émigrés portugais, aussi les immigrés des autres pays ont tendance à travailler plus d'heures, souvent payées à des valeurs inférieures aux valeurs accordées par les contrats collectifs, pour gagner un peu plus d'argent pour leur ménage familial. Cette occupation du temps de travail leur vole le temps de vie personnelle et familiale.

### **3. Que pensez-vous des droits du travail pour les travailleurs immigrés au Portugal ?**

Les syndicats du secteur vont continuer à agir et lutter pour l'égalité des droits pour tous les travailleurs, indépendamment de leur nationalité, sur base des accords collectifs du secteur ou de l'entreprise. Et continuer à intervenir pour leur plus grande participation et responsabilisation sociale et syndicale.

### **4. Dans votre secteur, dans les accords collectifs ou les cahiers revendicatifs en entreprise, les immigrés ont-ils des droits spécifiques établis ?**

Oui. Le CCT – Contrat Collectif de Travail de la Construction Civile prévoit que le travailleur étranger ou apatride qui est autorisé à exercer une activité professionnelle subordonnée en territoire portugais jouit des mêmes droits et est sujet aux mêmes devoirs que le travailleur de nationalité portugaise.

### **5. Quelles sont les principales questions posées en terme d'action syndicale pour la sensibilisation et l'information des travailleurs immigrés dans votre secteur ?**

Notre principale préoccupation pour notre action syndicale concerne l'élaboration de feuillets informatifs et leur distribution, suivi de contacts directs avec les travailleurs immigrés concernant le besoin d'intervenir et de lutter pour des emplois avec sécurité, des meilleurs salaires, des horaires de travail dignes, la valorisation des professions et de leurs compétences ainsi que pour l'application effective des droits individuels et collectifs.

Un autre préoccupation que nous avons est de savoir écouter leurs opinions et connaître leurs expériences, ce qui nous aide beaucoup pour la sensibilisation que nous leur dirigeons. En effet chacun a une expérience de travail et syndicale différente, selon leur pays d'origine et de liaison ou son absence, avec les syndicats des pays d'origine.

### **6. Quelles sont les questions générales qui se posent en terme d'action syndicale pour la syndicalisation et l'organisation (élection de délégués syndicaux, etc.) des travailleurs immigrés dans votre secteur ?**

Lié à la question précédente sur l'information, l'écoute et la sensibilisation, c'est autour du traitement et de la résolution de problèmes concrets, sur le plan individuel et/ou collectif, qu'on ouvre des portes pour la syndicalisation et l'intégration syndicale.

Notre plus grand défi – en plus de répondre à l'offensive patronale – c'est la mobilité géographique dans le secteur de la construction civile, qui oblige à de nouvelles formes d'action et d'inter-liaison entre les Syndicats du secteur, pour être présents et accompagner les travailleurs à n'importe quel point du pays où ils se trouvent, avec une attention particulière aux travailleurs immigrés, dont beaucoup d'entre eux sont sans famille au Portugal et plus facilement exposés à cette mobilité permanente des chantiers et de l'exploitation patronale.

{suite de la page 2}

immigrés, pour inciter une plus grande syndicalisation et élection de délégués issus de ce groupe de travailleurs. En plus de miser sur une plus grande présence des immigrés à tous les niveaux hiérarchiques dans les cadres syndicaux, nous allons donner continuité à un outil d'information permanente qui est le Bulletin Intégrer, permettant ainsi l'inter-liaison régulière entre syndicats, travailleurs immigrés et associations qui travaillent avec cette population spécifique.

Le projet terminera en début 2019, mais nous espérons qu'il provoque plus de rencontres de sensibilisation et plus d'actions

revendicatives dans ce domaine dans les entreprises et les divers secteurs professionnels.

Pour plus d'informations sur la réalisation des Séminaires Régionaux, veuillez contacter votre Syndicat sectoriel ou l'Union de District. Sur la réalisation de cette Activité, contactez le Département Migrations de la CGTP-IN au Tél. 213 236 518 ou 213 236 668.

Giorgio Casula  
CGTP-IN - Responsable Technique

## Entrevue à Manuel Correia de la FIEQUIMETAL (Fédération des syndicats des Industries Métallurgiques, Chimiques, Électriques, Pharmaceutiques, Cellulose, Papier, Graphique, Presse, Énergies et Mines)

### 1. Comment analysez-vous la situation des travailleurs immigrés dans les entreprises de votre secteur ?

Tel comme dans d'autres secteurs d'activité, la situation des immigrés dans les secteurs de la Fiequimetal se caractérisent par un nombre élevé de travailleurs immigrés en conditions précaires du point de vue du travail et du social. Du point de vue travail, dans la grande majorité, le contrat de travail est à terme et avec des salaires très bas. Du point de vue social, vu qu'ils dépendent exclusivement du revenu du travail, les bas revenus influencent négativement leur situation sociale. Un autre aspect à tenir compte c'est la question de la régularisation, question essentielle pour leur intégration sur le marché du travail et, de là, leur participation normale dans la société. Il est inacceptable qu'un nombre si élevé d'immigrés aient beaucoup de difficultés d'accès à la documentation nécessaire pour aspirer à un poste de travail NORMAL et pour qu'ils ne soient pas sujets et obligés à être des « esclaves modernes ».

### 2. Que penses-tu de leur intégration sociale, économique et culturelle au Portugal ?

Il est très important que les immigrés puissent s'intégrer économiquement, socialement et culturellement dans les sociétés d'accueil et, au Portugal, ce n'est pas une exception. Cependant, considérant les questions d'ordre légal, l'intégration complète est difficile pour un grand nombre de travailleurs sans papiers, sujets à l'exploitation, étant presque exclusivement avec des contrats à terme et précaires et un revenu très bas !

### 3. Que penses-tu des droits au travail pour les travailleurs immigrés au Portugal ?

Les droits du travail des immigrés au Portugal doivent obéir aux principes constitutionnels de l'égalité. Le Contrat Collectif auquel souscrit la Fiequimetal, contient ces principes (et je cite la CRP – Constitution de la République Portugaise) :

1. Tous les citoyens ont la même dignité sociale et sont égaux devant la loi;
2. Personne ne peut être privilégié, bénéficié, atteint, privé de quelque droit ou exempté de quelque devoir en raison de son ascendance, sexe, race, langue, territoire d'origine, religion, convictions politiques ou idéologiques, instruction, situation économique, condition sociale ou orientation sexuelle.

Pour ça et pour d'autres raisons, pour que les immigrés ne soient pas discriminés, dans tous les domaines de nos compétences nous devons travailler pour garantir tous les droits de ces citoyens, leur légalisation, le droit au travail dans les mêmes conditions des citoyens nationaux, un logement digne, l'éducation pour leurs enfants, etc. La Fiequimetal, en articulation avec ses Syndicats affiliés, maintient ces préoccupations dans ses interventions.

### 4. Dans ton secteur, dans les contrats collectifs ou les cahiers revendicatifs d'entreprise, les immigrés ont-ils des droits spécifiques établis ?

Dans les secteurs de la Fiequimetal, dans la négociation collective et les actions revendicative, nous agissons pour l'universalité des droits, sans exclure les spécificités qui puissent exister et qui doivent être respectées. Nous considérons fondamental la consécration de tous les droits pour nationaux et étrangers comme une condition pour le succès de l'action.

### 5. Quelles sont les principales questions posées en terme d'action syndicale pour la sensibilisation et l'information des travailleurs immigrés dans votre secteur ?

Dans l'action syndicale nous avons l'obligation de comprendre la totalité des travailleurs vers qui nous nous dirigeons et d'inclure dans chaque cas l'information sur les aspects essentiels qui concernent chacun et chacune à qui nous nous dirigeons. Concernant les immigrés, il est important de comprendre leurs conditions en terme légal et contractuelle et exiger le traitement d'égalité et la condition de légalité.

### 6. Quelles sont les questions générales qui se posent en terme d'action syndicale pour la syndicalisation et l'organisation (élection de délégués syndicaux, etc.) des travailleurs immigrés dans votre secteur ?

Les principales questions qui se posent pour syndicaliser et organiser les travailleurs immigrés, sont: l'exigence de l'application des droits de la même manière pour tous les travailleurs y compris les immigrés ; l'exigence de se protéger en se syndiquant; les élire pour des responsabilités de Délégué, Dirigeant syndical et Représentant des Travailleurs en SST – Santé et Sécurité du Travail. C'est ainsi que dans les secteurs de la Fiequimetal il y a un nombre significatif de Délégués, Dirigeants syndicaux et Représentants des Travailleurs en SST qui proviennent des communautés d'immigrés.

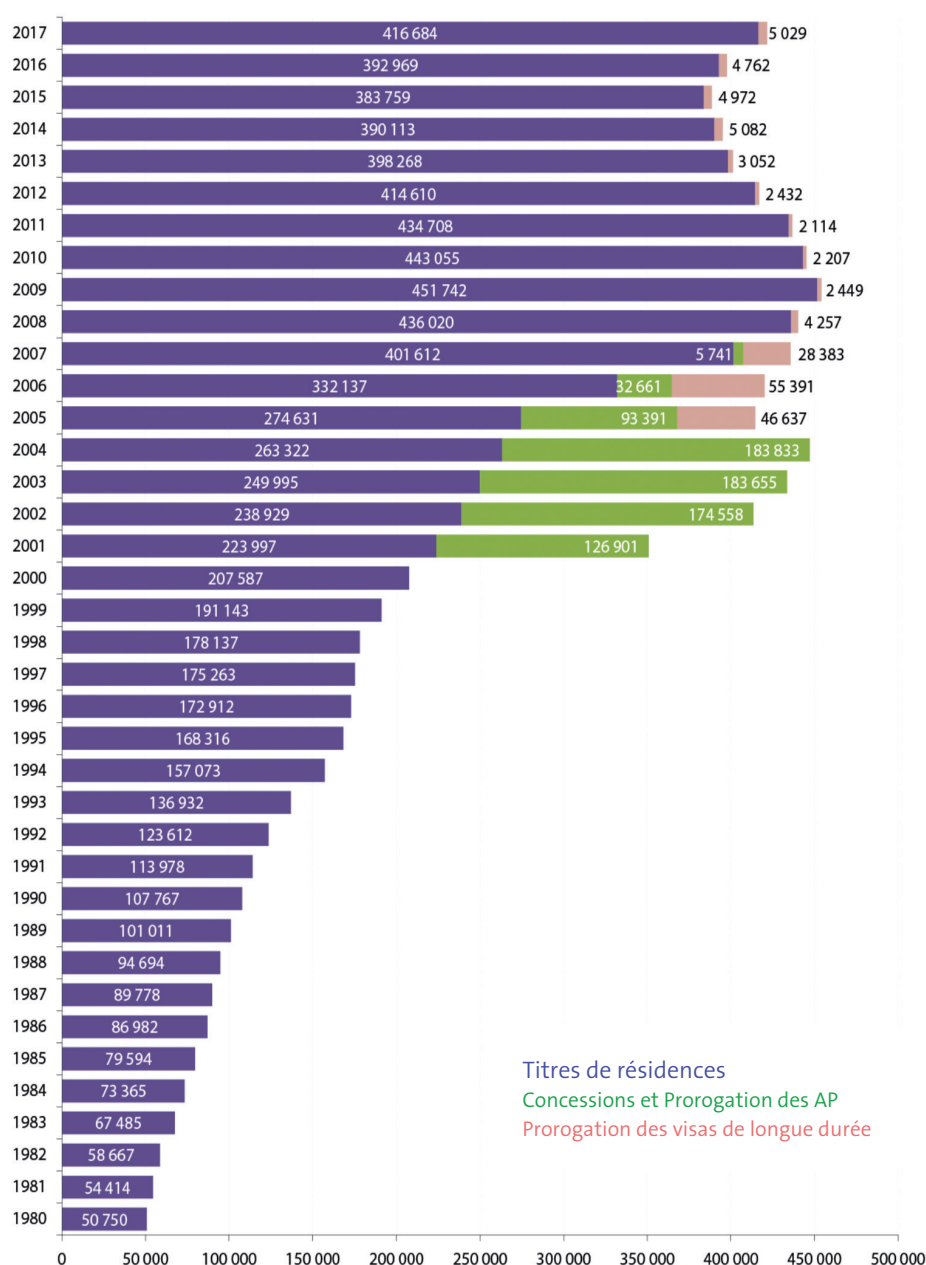


## LA REALITE STATISTIQUE DE L'IMMIGRATION – PARTIE 1

### L'immigration – son évolution et sa dimension au long des dernières années

Le nombre d'étrangers au Portugal s'est maintenu pratiquement inchangé entre 1960 et 1975, avec des entrées approximant la trentaine de milliers par année. A partir des années 80, on peut constater une augmentation ininterrompue des résidents étrangers jusqu'en 2009, l'année en laquelle ont été atteints 452 milles immigrés. La crise au Portugal a provoqué un léger recul dans les années suivantes, revenant ensuite à une évolution positive du nombre d'étrangers au Portugal dans les années 2016 et 2017.

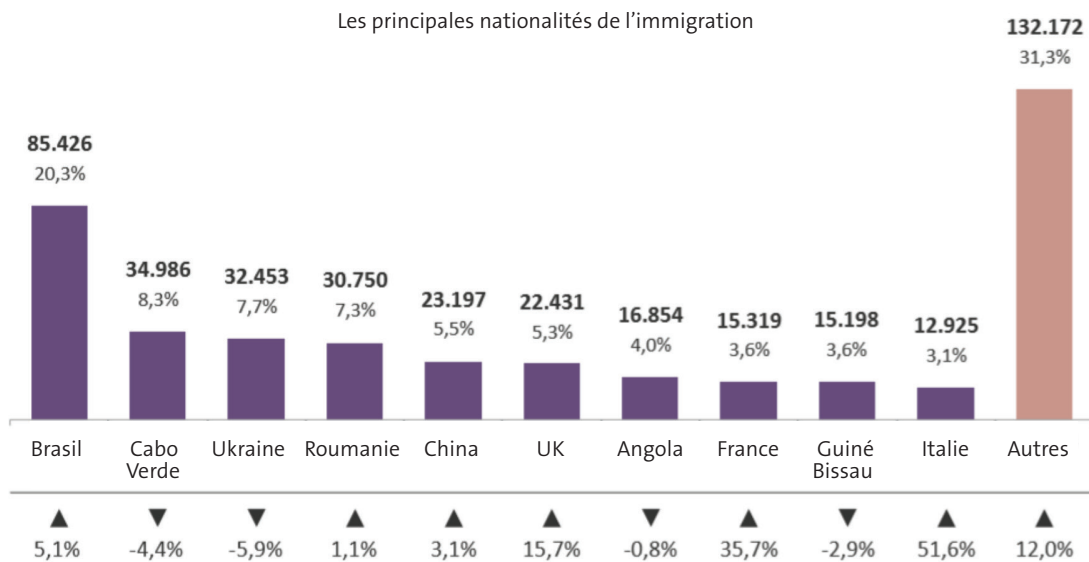
Le tableau suivant, fourni par le Service des Étrangers et Frontières (SEF), met en évidence l'évolution annuelle du nombre d'étrangers dans la période de 1980 à 2017.



Source: Service des Étrangers et Frontières (accédé sur site du SEF - Octobre 2018)

## Les principales nationalités de l'immigration

Durant les dernières années l'on a assisté à des changements dans l'origine de la population étrangère qui a sollicité un statut légal de résidence, le Brésil, occupant maintenant la position qui était avant détenue par les pays de l'Est Européen. En 2017, la nationalité brésilienne, avec 85 mille individus (qui correspond à 20,3 % du total) s'est maintenue comme la principale communauté étrangère résidente, ayant augmenté de 5,1 % par rapport à 2016. Les autres communautés qui ont un poids dans le total supérieur à 5 % sont le Cap Vert (8,3%), Ukraine (7,7%), Roumanie (7,3%), Chine (5,5%) et Royaume Uni (5,3%). Le tableau suivant indique les nationalités les plus représentatives.



Source: SEF, Rapport de 2017





## La localisation de l'immigration au Portugal

En 2017 la distribution géographique de la population étrangère s'est maintenue, avec plus d'impact sur le Littoral, avec près de 68% enregistrée dans les Districts de Lisbonne (182 mille), de Faro (69 mille) et Setúbal (36 mille), totalisant à eux seuls 287.038 citoyens étrangers résidents, contre les 272.774 de 2016.

Régions	Total	TRs	VLDs	H	F
<b>Total national</b>	421 711	416 682	5 029	205 874	215 837
Aveiro	12 487	12 322	165	5 892	6 595
Beja	8 497	8 479	18	4 773	3 724
Braga	11 322	11 012	310	5 292	6 030
Bragança	3 038	2 842	196	1 501	1 537
Castelo Branco	4 040	3 933	107	2 076	1 964
Coimbra	12 344	11 708	636	5 861	6 483
Évora	4 037	3 897	140	2 130	1 907
Faro	69 026	68 820	206	34 952	34 074
Guarda	2 025	1 979	46	1 012	1 013
Leiria	16 487	16 340	147	8 268	8 219
Lisboa	182 105	180 562	1 543	88 722	93 383
Portalegre	2 457	2 425	32	1 210	1 247
Porto	27 486	26 334	1 152	12 519	14 967
Santarém	11 068	11 007	61	5 361	5 707
Setúbal	35 907	35 765	142	16 756	19 151
Viana do Castelo	3 158	3 127	31	1 553	1 605
Vila Real	2 067	2 036	31	957	1 110
Viseu	3 964	3 959	5	1 964	2 000
Açores	3 476	3 443	33	1 788	1 688
Madeira	6 720	6 692	28	3 287	3 433

Source: SEF, Rapport de 2017